

*Forum «art, culture et création»,*

*lancé par le Rassemblement des artistes et acteurs culturels (RAAC)*

*16 mars 2009, troisième session*

*Genève*

### **Regard de l'extérieur sur les trois Forums « art, culture et création »**

Dr. Andrea F. G. Raschèr - Expert, consultant international et chargé de cours, spécialisé en politiques culturelles

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de votre invitation à ce forum – unique en sa forme en Suisse romande. J'ai été invité pour donner une vue extérieure des propositions du RAAC, de donner un regard critique sur le Forum et je viens de l'apprendre aussi de faire un rappel de ce qui s'est passé aujourd'hui.

Je commencerai par un bref historique, passerai aux 8 propositions pour finir sur quelques réflexions de cadre plus général.

Genève est un foyer artistique vivant. En outre il a deux grands forces : d'une part, la diversité, d'autre part, la cohabitation d'institutions-phares qui ont un grand rayonnement et des secteurs alternatifs très forts.

Pendant près de deux ans le *Forum art, culture et création* a largement sollicité les compétences de tous bords – une première pour Genève. C'est un peu ce qu'en 1975 le Rapport Clottu, nommé selon son président le Conseiller National Clottu, avait fait pour la politique culturelle en Suisse.

Il s'agit d'un rapport de près de mille pages. Si vous pouvez en trouver encore un exemplaire prenez-le et ne le lâchez pas, c'est génial. Ce que vous y trouvez dedans est toujours actuel.

Je comparerai ce processus avec celui sur l'assurance maternité : ce n'était qu'après près de 50 ans que l'article constitutionnel a vu sa concrétisation dans une loi fédérale. Le Rapport Clottu a porté ses premiers fruits que quelques décennies après sa publication – si l'on pense qu'un article constitutionnel pour la culture n'a vu la lumière qu'en l'an 2000 – 25 ans après le rapport.

La politique culturelle, Mesdames et Messieurs, c'est un travail de longue haleine – une concertation de tous les acteurs culturels et politiques est absolument nécessaire. Le rapport du RAAC montre une possibilité d'une telle concertation : la plupart des réflexions ou propositions sont issues d'ateliers où l'on cherchait l'échange et le dialogue. Vu la diversité des participants aux ateliers, les positions ne pouvaient pas être toutes unanimes.

MAIS : Le RAAC s'est donné un but précis et il y est arrivé – bravo ! Proposer une série d'hypothèses de travail concrètes qui s'articule autour de trois revendications d'ordre artistique, social et politique – soit :

- Favoriser la création
- Renforcer le statut de l'artiste en tant que travailleur
- Redéfinir le positionnement de l'Etat, de la Ville et des communes dans le soutien à la culture.

Les réflexions sont transversales – ce que je considère comme un point très fort – et elles sont orientées sur la définition de questions communes selon la conviction qu'il faut partir d'une vision générale de la culture à Genève et qu'issue de cela chaque discipline artistique sera mieux valorisée.

Je passerai maintenant aux huit propositions:

**Que la création devienne la priorité des politiques culturelles, c'est le premier point.**

C'est au Canton et aux communes et à la Ville de donner une priorité des politiques culturelles en encourageant la production d'oeuvres originales. Le soutien de l'art est un pari sur l'avenir.

Je prends deux exemples :

- Le cinéma : une Fondation romande pour le cinéma qui regrouperait tous les fonds régionaux existants – on arriverait à une fondation comparable à celle de Zürich (10 mios). Le grand avantage est que cela permettrait le financement de films à petit budget, sans besoin de l'aide de la Confédération.

Voilà une possibilité de dessiner un paysage audiovisuel romand – système inédit à ce jour.

- Le livre : un projet de Maison de la Littérature, comme à Bâle et Zürich, qui servirait la visibilité et la présence de la littérature et des écrivains pour toute la Suisse Romande. Par exemple, notre Maison littéraire à Zürich regroupe aussi beaucoup d'écrivains tessinois parce qu'il n'y a pas de Maison littéraire au Tessin.

Je pense que cela serait envisageable et que cela serait bien pour la Suisse romande d'avoir une telle maison à Genève.

Je passerai au quatre propositions sous ce premier chapeau:

**Proposition 1 : Inscrire la création dans le corps législatif de Genève**

Comme toute politique, la politique culturelle a aussi besoin d'un projet global. Les travaux sur la nouvelle constitution cantonale sont une réelle chance pour y arriver. Il faut introduire un article constitutionnel sur la culture, ancré sur le patrimoine mais aussi sur la création. La création d'aujourd'hui est le patrimoine de demain ; oui, il faut aussi l'ancrage de la création, l'aide aux créateurs avec des moyens et de l'aide pour la diffusion des œuvres. L'exemple du canton de Vaud qui a introduit un article sur l'encouragement à la culture il y a quelques années donne de l'espoir aussi ici à Genève.

### **Proposition 2 : Trouver de nouvelles ressources pour la création**

Je n'ai rien à ajouter sinon que l'idée de destiner 1 % du budget global de l'Etat directement à la culture est issue du Pour-cent culturel de Migros qui déjà dans les années 50 a fait de cette philosophie la base de son entreprise. C'est une entreprise privée qui l'a fait en premier. Malheureusement récemment le Canton d'Argovie - qui avait introduit ce pour-cent culturel en 1964 - vient de l'abolir avec la nouvelle loi.

Voilà une idée suisse alémanique qui pourrait franchir le « Röstigraben » et ressurgir à Genève, quel plaisir. Songez-y !

### **Proposition 3 : Créer un outil d'analyse informatique du financement culturel**

On l'a entendu, tous les politiciens sont d'accord là-dessus. Peut-être songez seulement aux questions de droit de données.

Le portail Internet unique, cela existe en Belgique mais aussi en Suisse. Migros et Pro Helvetia ont déjà un tel portail. Les prototypes et les pratiques marchent très bien. Je vous propose d'aller voir la solution qu'utilise Pro Helvetia.

### **Proposition 4 : Intégrer la culture et la création dans les projets urbains**

Oui, Mesdames et Messieurs, afin qu'on n'ait pas seulement des zones industrielles mais aussi des zones culturelles dans nos villes, il faut un plan culturel pour la ville et pour l'agglomération. Urbanisation et culture doivent travailler ensemble – il faut que la planification territoriale intègre la présence de lieux de production et de lieux de présentation des œuvres.

J'ai entendu qu'il y a déjà quelqu'un de la culture dans une telle commission, mais battez-vous, que vous restiez dedans et que vous soyez aussi écouté parce qu'être seulement dedans et faire la belle fleur, c'est trop peu !

### **Proposition 5 : Améliorer par un projet pilote la prévoyance professionnelle des artistes et acteurs culturels**

Le point no 2, on l'a entendu avant : que le statut social des artistes et des acteurs culturels soit à la hauteur de leur importance sociale. Mesdames, Messieurs, il faut une reconnaissance des artistes non seulement sur le plan spirituel et symbolique mais aussi au niveau socio-économique.

En théorie tout le monde est d'accord sur ce point, la pratique est moins joyeuse. La réalité nous montre qu'une vaste majorité d'artistes et d'acteurs culturels vit dans des conditions difficiles. Le revenu moyen est très bas. La couverture sociale est pleine de lacunes. Les retraites sont souvent inexistantes.

Là aussi, le rapport Clottu en 1975 mettait le point sur l'importance d'une réglementation de la prévoyance professionnelle pour les artistes et les acteurs culturels.

A ce jour, rien de concret ne s'est passé en Suisse. On n'en a beaucoup parlé mais rien ne s'est passé. Le RAAC propose un essai grandeur nature sur quatre ans d'un modèle de protection sociale des artistes et acteurs culturels. Ce projet qui sollicite les autorités genevoises compétentes est conçu sur trois axes : information, incitation et aide aux employeurs et aux artistes et acteurs culturels dans leurs démarches administratives en les aiguillant vers une fondation de prévoyance professionnelle et participation des collectivités publiques au financement des cotisations. Mais, attention, c'est toujours un piège, il ne faut

pas prendre les moyens des budgets pour le soutien à la création pour payer les cotisations. Il faut un surplus d'argent. C'est ce que voulait Ruth Dreifuss quand elle était à la tête du Département de l'intérieur à Berne ; elle s'est beaucoup battue pour cela. Cette idée a disparu. Maintenant, le Parlement reprend une idée, mais il faut la regarder de très près. Je ne sais pas encore si c'est un cadeau parce que ce n'est pas encore très clair, d'où vient le financement et comment il est établi.

Il ne faut pas se faire des illusions : c'est le début d'un long chemin, un travail de longue haleine ; et surtout un travail de concertation entre la Ville, le canton, et avec les autres cantons et la Confédération nous attend. Et, peut-être, il faudra aussi travailler avec d'autres villes - comme Lucerne, la Ville et le Canton semblent très intéressés à trouver une solution pour la sécurité sociale, Berne et Argovie aussi - voire de regrouper des cantons et des villes intéressés à ce problème éminent et imminent.

### **Le troisième point : Que le pouvoir politique trouve un nouvel équilibre.**

La concertation, c'est le mot clé pour le point n° 3.

Le RAAC a été fondé parce que le canton, tout à coup, avait décidé de se débarrasser de la culture. Quand j'ai lu cela dans les journaux, je me suis demandé si c'était un poisson d'avril, ce n'est pas possible, de quel tiroir cela peut sortir ! Heureusement que vous vous êtes battus, heureusement que vous vous soyez rassemblés et que vous ayez dit : « Non ». Que le canton joue un rôle plus fort dans le domaine de la culture, je pense que ce soit le minimum pour la république de Rousseau.

### **Proposition 6 : Inciter l'Etat à assumer son rôle en matière de la culture**

Que le Canton joue un rôle plus fort en matière de culture. Une proposition serait l'élaboration d'un projet cantonal pour la culture auquel tous les pouvoirs publics pourraient se référer. Pour le canton, cela signifie qu'il devrait assumer un rôle de *coordination* et de *financement* beaucoup plus important qu'aujourd'hui.

Mais aussi pour des raisons constitutionnelles : la Constitution fédérale dit que la culture est du ressort des cantons. Les cantons sont les interlocuteurs de la Confédération.

Pour cela, il faut que la culture trouve sa place non seulement dans la nouvelle constitution, mais aussi que le canton fasse de la culture une de ses priorités en partenariat avec la Ville - on l'a entendu avant - mais avec un nouveau positionnement du Canton.

### **Proposition 7 : Inciter l'Etat à s'engager davantage dans certaines institutions culturelles**

Cela pourrait bouleverser les habitudes genevoises, oui, mais je pense que le moment est venu de penser aussi l'impensable, de penser toutes les possibilités. Je vois à Genève une grande disparité : les grandes institutions sont en majorité subventionnées par la Ville seule. D'une part, les grandes institutions ont un besoin financier très élevé pour accomplir leur tâche et d'autre part, ils ont un rayonnement international : l'opéra, le Musée d'Art et d'Histoire. Il me paraît juste que le Canton entre dans leur subventionnement ou le renforce. A Zürich, on était devant les mêmes questions. L'*Opernhaus* est passé entièrement de la ville au canton.

Et là, il me paraît juste que le canton entre dans leur subventionnement ou le renforce. A Zurich on était devant les mêmes questions. L'*Opernhaus* est passé entièrement de la ville au canton.

Je vous incite dans vos futures discussions de penser à toutes les options possibles afin d'arriver à un rééquilibrage ; et peut-être de porter un regard vers Berne qui vient de faire un long travail de rééquilibrage entre la Ville les communes et les Cantons.

Le canton de Berne a revu la répartition des charges entre canton, communes et districts et a établi dans la nouvelle loi des critères précis. C'est un excellent travail qui a été fait, et des batailles très fortes ! C'était un genevois, notamment qui a mené ce travail, François Wasserfallen, que l'on vient de perdre l'année passée, quelqu'un de très important pour la culture en Suisse ; c'est une perte, une grande perte mais son âme continue dans cette vision à Berne. Pourquoi ne pas transposer à Genève ce qu'un genevois a fait à Berne !

### **Proposition 8 : Inciter toutes les communes genevoises à participer au soutien des projets culturels d'ampleur régionale**

Je me rappelle qu'à Zürich, que ce soit pour le *Schauspielhaus* ou pour le *Kunsthhaus*, ce fut de grandes batailles pour intégrer toutes les communes à participer. La Ville de Zürich payait, mais c'étaient ceux qui allaient vivre dans des communes où l'on payait presque pas d'impôt qui en bénéficiaient, venaient voir nos musées... Au moment où l'*Opernhaus* a passé au canton, celui-ci a pu aller vers les autres cantons, Argovie, Zoug. Tous les cantons proches paient pour l'*Opernhaus* de Zürich.

Les gens de Lausanne viennent aussi à Genève voir les grands opéras. Les personnes de la France et de toute l'agglomération viennent aussi à Genève. Je pense qu'un renforcement du canton est important pour le poids qu'il peut avoir envers les autres cantons. La ville ne peut pas avoir ce poids même si elle le croit – à Zürich, c'était la même chose. Du moment où le canton est entré dans le subventionnement, le poids était différent et les résultats sont là : maintenant tous les cantons limitrophes paient pour l'*Opernhaus*.

Avec une telle solution, la Ville serait allégée d'une partie de ses charges et deux effets bénéfiques pourraient en sortir :

Primo, la Ville pourrait s'impliquer dans les institutions régionales qui ne sont pas sur son territoire.

Par exemple, la Maison de la Danse : bientôt les locaux aux Eaux-Vives ne seront plus affectés à la danse, il faut trouver des solutions.

Secundo, la Ville pourrait aussi davantage s'engager dans le soutien à la création indépendante. J'avais relevé deux grandes forces à Genève (la cohabitation des institutions et la création indépendante) élément important pour toute la région et même pour toute la Suisse.

Mesdames, Messieurs, l'encouragement à la culture par l'Etat doit mettre la société et ses membres au centre de ses buts. Les buts de l'encouragement à la culture sont nombreux, mais trois en sont la base :

- La préservation des traditions culturelles
- L'accès à la culture pour toutes les couches sociales
- L'encouragement à la création artistique contemporaine

Le moment de la présentation des travaux du RAAC tombe parfaitement avec l'agenda politique. La Constitution genevoise est en révision. Plusieurs lois sur la culture sont au

travail ou viennent d'être terminées sur le plan suisse : à Bâle Ville et Bâle campagne - là aussi jeter un coup d'œil, c'est un peu la même situation sociopolitique - Argovie et Berne.

Au plan fédéral, la LEC.

Le RAAC a le mérite d'avoir mis en perspective un grand nombre d'enjeux. Il a conduit et construit différentes passerelles pour des thèmes qui doivent être abordés sérieusement par un milieu politique qui prend la politique culturelle au sérieux.

Je comparerais ces huit propositions comme la carte météo que chaque pilote reçoit quand il prend le vol. Il sait où sont les zones calmes, les zones où il y aura des secouements et les zones de tempêtes. C'est au pilote de décider quelle route il veut prendre mais en toute connaissance de cause. De même pour les milieux politiques : s'ils assignent explicitement à la culture une place éminente dans la société alors la conséquence pratique serait une politique culturelle plus ambitieuse - des actions et pas seulement des beaux mots.

A partir de ce soir, Mesdames et Messieurs, on ne pourra pas penser faire une politique culturelle qui mérite ce nom à Genève, si on ne prend pas au sérieux les travaux du RAAC. Cela signifie qu'il faut se pencher sur les questions posées et les idées esquissées. Les questions ici soulevées devront être traitées dans le parcours politique - et si la politique décide de ne pas les adopter, une ou plusieurs de ces propositions, que la politique s'explique, que la politique dise clairement pourquoi - afin que les citoyennes et les citoyens puissent décider en toute connaissance de cause, pour une politique culturelle qui soit au service de la création et de la conservation du patrimoine.

Avant de terminer, permettez-moi de reprendre un postulat qui avait été évoqué maintes fois ce soir: l'instauration d'un Conseil de la culture.

- Déjà le rapport Clottu demandait un tel conseil en 1975. On a essayé, surtout avec Yvette Jaggi, d'instaurer un tel Conseil de la culture, on n'y est pas arrivé. Le conseil national a dit non.
- Je suis convaincu un Conseil de la Culture soit un bénéfice – afin qu'un vrai dialogue entre politique et culture soit possible, il faut faire recours aux artistes et acteurs culturels.
- Pendant les quinze mois que le monde artistique, les acteurs culturels et les fonctionnaires se sont peu à peu familiarisés à leurs contraintes respectives dans le RAAC. Voilà une excellente base pour un Conseil de la culture. Le RAAC a ici bâti un rapport de confiance. Peut-être de ces travaux sortira une plateforme et des mécanismes de dialogues encore plus ouverts. Peut-être aussi au-delà des frontières. Et de ce partage d'idées et d'expériences, apprendre les uns des autres – et trouver des solutions que ni les uns ni les autres auraient trouvées tout seuls.

La publication des propositions doit être un encouragement pour tous ceux qui y ont participé, à poursuivre ce chemin : Concevoir la culture comme une plus-value sociale : l'art et la culture peuvent proposer des contre-esquisses à notre monde en crise – en tant que laboratoires d'idées ou nouvelles manières de voir et d'agir sont élaborées et expérimentées. Le financement de la culture deviendrait un investissement dans le futur.

J'espère que l'esprit qui régnait dans les travaux du RAAC et qu'on a connu ici aujourd'hui continuera à souffler sur Genève.

Mais j'espère aussi que l'on arrivera pas au point de dire : Il faut que tout change afin que tout reste comme c'est.

Mesdames, Messieurs, Genève a une vocation locale, régionale et internationale. Et pour cela, je souhaite à Genève qu'une nouvelle page de politique culturelle soit ouverte par tous les acteurs culturels mais aussi politiques.

Pour le bien de la culture, des artistes – mais aussi des citoyens – voire de nous tous.

Mesdames, Messieurs, merci.